



Délibération du Conseil Communautaire

- Le mardi 15 avril 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Montagrier sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 09 avril 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	47	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond –Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye -Clément Lemerrier -Géry Denis -Gilles Mercier -Nicolas Platon -Catherine Bezac Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier –Christophe Rossard -Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janailac – Julie Bordet – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles Saint Sébastien Frédéric Queyret pour la commune de Saint André de Double
Titulaires absents	11	Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé -Lisa Boyer -Alfred Gonnard – Joël Constant - Bruno Limerat –Pierre Guigné – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand -Edwige Badel
Procurations	7	Jean-Pierre Prigul à Allain Tricoire Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Bruno Limerat à Daniel Bonnefond Philippe Dubourg à Jean-Pierre Prunier Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Denis Ferrand à Pierre Janailac Edwige Badel à Julie Bordet

DELIBERATION N° 2025 /60 : (Code Nomenclature /712)**DATE : 15 AVRIL 2025****RAPPORTEUR : Jean-Marcel Beau****OBJET : Adoption du budget annexe Autorisation Droit du Sol (ADS)**

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget,

- VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget annexe ADS,

CONSIDERANT le projet de budget annexe de l'ADS pour l'exercice 2025,

Le conseil communautaire à l'unanimité :

-Adopte le budget annexe de l'ADS pour l'exercice 2025 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous ;

-Délègue les virements de crédits au Président dans la limite des 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, conformément à l'instruction comptable et budgétaire M57 et au Règlement Budgétaire et Financier adopté par le Conseil Communautaire par délibération n°2023-152 du 26 septembre 2023. Ces mouvements font alors l'objet d'une communication à l'assemblée au plus proche conseil suivant cette décision.

COM COM DU PERIGORD RIBERACOIS - SERVICE ADS Budget Annexe - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 000,00	1 165,00
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
		(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	1 885,74
		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	3 000,00	3 060,74
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	157 865,00	157 865,00
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00
		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	157 865,00	157 865,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	160 865,00	160 925,74

AR Prefecture

024-200040400-20250415-2025_60-BF
Reçu le 25/04/2025

2025/60 du 15 avril 2025 - CCPR

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 56

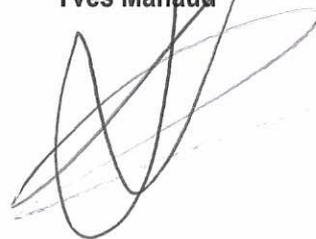
Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 30-04-2025

• **Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**Le secrétaire de séance
du 15 avril 2025
Yves Mahaud**



Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 18/04/2025 12:39:25